



UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

FONCTION PUBLIQUE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



Paris, le 8 novembre 2023

Madame Elisabeth BORNE
Première ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Madame la Première Ministre,

Les fonctionnaires et agents publics des trois versants de la fonction publique subissent une perte constante de leur pouvoir d'achat depuis l'an 2000.

Ces 3 dernières années, l'inflation a connu une ampleur inégalée paupérisant un peu plus les agents publics et annihilant toute attractivité à l'emploi public.

Les deux dernières revalorisations du point d'indice (3,5% au 1^{er} juillet 2022 et 1,5% au 1^{er} juillet 2023) sont loin de compenser la réalité de l'inflation, sans compter qu'elles ne résorbent pas les pertes subies depuis 20 ans.

A l'heure où votre gouvernement veut engager une réforme des carrières et de la grille indiciaire dont nous ignorons à ce stade le budget qui lui sera alloué, nous ne pouvons accepter ni même imaginer une année blanche pour les rémunérations des agents publics en 2024.

Madame la Première ministre, seule une revalorisation conséquente du point d'indice permettra à la fois de compenser l'inflation pour tous les agents de la fonction publique quelque soit leur employeur, tout en continuant de donner de la valeur à la grille indiciaire et d'améliorer les futures pensions.

Pour Force Ouvrière Fonction Publique, l'État employeur se doit d'être exemplaire en matière de pouvoir d'achat.


Les satisfécits et autres encouragements systématiques délivrés par les membres du gouvernement y compris par le Président de la République, aux fonctionnaires ces dernières années lors des crises (attentats, covid) ou événements majeurs (coupe du monde de rugby et demain jeux olympiques) ne suffisent pas.

C'est pourquoi, Madame la Première ministre, alors que le ministre de la transformation et de la fonction publique nous indique depuis des semaines ne pas avoir mandat pour une revalorisation du point d'indice en 2024, nous vous sollicitons pour inscrire en priorité cette revalorisation dans le PLF 2024 et ensuite l'ouverture de véritables négociations.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ce sujet et comptons sur votre arbitrage favorable pour les 5,7 millions d'agents qui œuvrent au quotidien pour garantir la cohésion sociale et l'égalité de traitement de nos concitoyens.

Je vous prie de croire, Madame la Première Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Christian GROLIER
Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Grolier', written in a cursive style.